

Sauvé des eaux en 1969, un village de l'Hérault sur la voie de la renaissance

- Celles (France)

- 09 septembre 2017 09:00

- AFP (Isabelle LIGNER)

- / PAPIER D'ANGLE

- PREV

- Vidé de ses habitants, pillé, mais finalement sauvé des eaux lors de la création du lac artificiel du Salagou en 1969, le village de Celles (Hérault), porté par une poignée d'habitants déterminés, veut renaître sous une forme "exemplaire" près de 50 ans après ce traumatisme.

- "Dimanche, lors de la première réunion publique de présentation du projet de réhabilitation, on installera un compte à rebours pour l'inauguration le 10 septembre 2019, 50 ans après les expropriations", explique la maire Joëlle Goudal, qui avait cinq ans lorsque sa famille a dû quitter le village où elle vivait depuis plusieurs générations. Mme Goudal, qui a succédé à son père, est à la tête d'un conseil municipal exclusivement féminin.

- L'idée des promoteurs de cette renaissance est de faire du lieu meurtri un "vrai village, avec des habitants permanents qui travaillent ici et selon nos valeurs: le vivre-ensemble, la solidarité, la mixité sociale, l'innovation écologique, une cohérence avec l'histoire et un +non+ absolu à la spéculation foncière", énumère l'élue.

- Se reflétant dans le bleu-gris des eaux du lac, bordé de terres rouges et de basalte sombre, le village, entièrement classé, est aujourd'hui essentiellement constitué de ruines de pierre volcanique entourées de hauts grillages autour de son église, sa mairie et sa place restaurées. Le magnétisme du site séduit les touristes, qui fréquentent massivement les bords du Salagou. Mais le conseil municipal "ne veut pas d'un village-musée", prévient Joëlle Goudal.

- Le projet de réhabilitation limite l'activité commerciale à un seul bâtiment qui sera géré collectivement, précise Clément Dumoulin, chargé de mission. La commune reste propriétaire du bâti et propose, selon le principe "un foyer, une création d'emploi durable au village", l'installation selon "trois modalités innovantes", explique-t-il.

•- Un 'joli projet utopique' -

- Une coopérative d'habitants --qui regroupe des personnes qui gèrent collectivement leur logement (habitat participatif)-- sera réalisée en partenariat avec le spécialiste Hab Fab; des logements sociaux seront construits avec le bailleur et acteur de la réinsertion

Chênelet. Enfin, 12 logements seront attribués en "prêt à usage", une mise à disposition gratuite du bien avec obligation pour le bénéficiaire de le restaurer avec un accompagnement en éco-construction.

- "Nous travaillons en bonne coopération avec les services de l'Etat", se félicite M. Dumoulin: "Le +joli projet utopique+, comme on en parlait dans les bureaux de la préfecture et des ministères, est sur le point de se concrétiser".

- Depuis un demi-siècle, le village a connu un destin singulier. En 1969, alors que le lac artificiel devait atteindre la cote 150, Celles, racheté dans sa quasi-totalité par le département, reste contre toute attente non-immersé, à la cote 143.

Le village est pillé, puis des hippies s'y installent en 1970 pour trois ans.

"On n'a jamais trop parlé du traumatisme des expropriations et de ce gâchis", dit Joëlle Goudal. "Quand on y pense, ça nous prend aux tripes. Mais une poignée d'habitants est restée très attachée au village et l'a défendu".

Joseph Bienvenido, surnommé "Bichette", s'y installe en 1976 et en assure le gardiennage sans eau, ni électricité, ni téléphone.

Celles est parvenu via le Conseil d'Etat à garder le statut de commune et compte officiellement aujourd'hui 25 habitants sur 760 hectares.

En février 1996, la cote maximale des eaux du lac a été officiellement fixée à 139 m, mettant ainsi fin à une menace de submersion entretenue pendant près de trois décennies.

Quatre ans plus tard, une forte mobilisation locale parvient à repousser un projet de complexe hôtelier de luxe assorti d'un golf, financé par un investisseur américain. "Tout ce qu'on ne voulait pas", commente Mme Goudal.

En 2010, le département a cédé la propriété totale du village à la commune, ouvrant la voie à une réhabilitation.

il/mdm/dar